

2020-2860  
2022-04-04

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

## **Acide arsénique à 75%**

No. D'HOMOLOGATION 24245 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

### **DANGER**



**POISON**



**CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU**

PRINCIPE ACTIF: Arsénique, disponible présent sous forme d'acide arsénique..... 39.6%  
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION  
CONTENU NET:

ARCH Wood Protection Canada Corp.  
PO Box 60086 Oakville, ON L6L 6R4 905-826-9648  
In case of emergency, call 1-800-424-9300 [CCN864796]

## **MODE D'EMPLOI:**

POUR UTILISATION INDUSTRIELLE SEULEMENT. Ce produit de qualité technique a été conçu pour une utilisation à des fins de production uniquement dans le cadre de formulation de produits finaux qui sont enregistrés sous la Loi Sur Les Produits Antiparasitaires.

## **AVIS À L'UTILISATEUR:**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

## **PRÉCAUTIONS:**

GARDER HORS DE LA PORTÉE DU PERSONNEL NON-AUTORISÉ. Ne pas mettre en contact avec les yeux, les vêtements ou la peau. Dangereux ou mortel en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption par la peau. Porter un écran facial, une blouse en plastique à manches longues et des gants lors de la manipulation. Irritant et corrosif pour les yeux, la peau et le tractus digestif. Peut provoquer la cécité. Se laver les mains avec du savon et de l'eau IMMÉDIATEMENT après usage. Fournir une ventilation adéquate. Ne pas inhaler la poussière ou les vapeurs. Garder le contenant fermé et loin des substances combustibles. Cancérogène-- peut provoquer des cancers

## **PREMIERS SOINS :**

**En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Une surexposition massive aux solutions de ce produit peut entraîner les défaillances de plusieurs organes et même la mort. Les organes cibles primaires sont initialement le tractus gastro-intestinal, le cœur, le cerveau, et les reins. Et à la longue, la peau, la moelle osseuse, et le système nerveux périphérique peuvent être endommagés de façon significative. Un empoisonnement aigu peut produire des symptômes dans les 30 minutes, mais une réaction retardée est aussi possible. Un traitement par chélation et un suivi de soins intensifs devraient être envisagés pour les patients présentant des symptômes systémiques graves.

## **ENTREPOSAGE:**

Conserver dans le contenant original durant l'entreposage. Entreposer le produit dans un endroit frais, sec, bien aéré, loin des semences, des aliments du bétail, des engrais ou autres pesticides. Garder loin du feu, d'une flamme nue ou de toute autre source de chaleur.

## **ÉLIMINATION :**

Les fabricants canadiens qui utilisent ce produit doivent éliminer la matière active et son contenant conformément aux exigences municipales ou provinciales. Pour de plus amples renseignements, notamment sur la façon de nettoyer les déversements accidentels, veuillez communiquer avec le fabricant et les organismes provinciaux de réglementation.